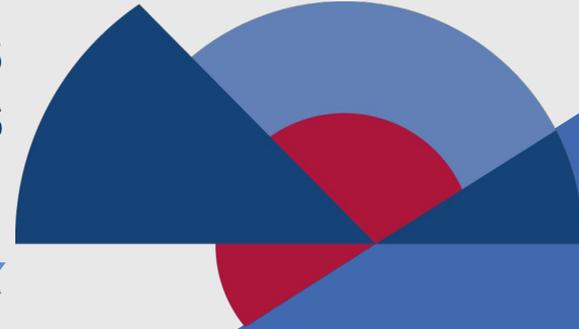


# Mobilités résidentielles des habitants des QP : quelles approches à l'Insee ?

Webinaire *Quartiers en flux*



- 1 Comment l'Insee travaille sur les mobilités résidentielles dans les QP ?**
- 2 Les mobilités résidentielles dans les QP du Grand Nancy entre 2019 et 2020**
- 3 Les mobilités résidentielles sur longue période : approche nationale**

# 01 Comment l'Insee travaille sur les mobilités résidentielles dans les QP ?

## Organisation territoriale

- 1 direction générale à Montrouge
- 15 directions régionales ou interrégionales
  - Accompagner les acteurs publics, outiller les politiques publiques
  - Études régionales/locales, conseils/présentations aux acteurs locaux

## Mutualisation des travaux

- Pôles thématiques avec des compétences nationales
- « Kits » → travaux méthodologiques qui permettent de répondre à une problématique de manière identique sur tout le territoire





## Etudes à partir des kits

- **Le plus souvent en partenariat**
  - Via l'établissement d'une convention
  - « Partenariat » : principe de partage des coûts entre les partenaires
- **Pour répondre à la problématique d'un partenaire, avec un intérêt partagé de l'Insee**
  - Objectiver les constats, contribuer aux diagnostics, éclairer les phénomènes économiques et sociaux dans les territoires
- **Etudes mises en lignes sur [insee.fr](https://www.insee.fr), gratuites et accessibles à tous**



## Etudes à partir des kits

- **Le plus souvent en partenariat**
  - Via l'établissement d'une convention
  - « Partenariat » : principe de partage des coûts entre les partenaires
- **Pour répondre à la problématique d'un partenaire, avec un intérêt partagé de l'Insee**
  - Objectiver les constats, contribuer aux diagnostics, éclairer les phénomènes économiques et sociaux dans les territoires
- **Etudes mises en lignes sur insee.fr, gratuites et accessibles à tous**

## Sur la politique de la ville

- **Diffusion de nombreuses données (démographie, revenus, éducation...)**
  - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477>
- **Etudes : caractéristiques des habitants (âge, logement...), dynamiques démographiques, emploi, act. économique, migrations résidentielles...**

Données sur les quartiers  
de la politique de la ville (QPV)

CHIFFRES DÉTAILLÉS  
Paru le : 24/01/2024  
> Imprimer

## Contexte

- Travaux nationaux pour le rapport de l'ONPV 2017
  - « Mobilité résidentielle entre 2015 et 2016 : un mouvement de même ampleur dans les quartiers prioritaires que dans le reste de la ville »
- Développement du kit en 2019, mises à jour régulières depuis

## Objectifs

- Mesurer et étudier les taux de mobilité des quartiers prioritaires vis à vis de l'environnement urbain
  - Enjeu de la composition sociale de ces quartiers
    - Vivre en QP freine-t-il ou non la mobilité en comparaison de l'environnement urbain ?
    - Quelles sont les caractéristiques démographiques des personnes mobiles ?

## Principales caractéristiques

- Données utilisées : administratives (fiscales) avec la source Fidéli (Fichier démographique sur les logements et les individus)
  - Identification des changements de résidence principale entre N et N-1
- Focus sur le taux de mobilité
- Un point de comparaison : l'environnement urbain
  - = partie de l'unité urbaine hors QP





N° 101  
Juillet 2019

### Quartiers prioritaires de la politique de la ville des arrivants plus pauvres que les partants dans la métropole du Grand Paris

La métropole du Grand Paris compte 158 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Et en 2016, un habitant sur dix résidant dans ces quartiers a changé de logement. La forte présence de logements sociaux atténue la mobilité résidentielle dans ces quartiers même si l'opération rénovation urbaine contribue mécaniquement à la favoriser. Ces déménagements s'inscrivent dans de proximité : 28 % des personnes mobiles se réinstallent dans leur quartier. Un quart de ceux qui quittent un quartier s'installent dans un autre QPV. Ils sont plus souvent en situation de pauvreté (42 % que ceux émigrés en dehors des quartiers prioritaires (26 %). Un tiers des nouveaux arrivants dans ces quartiers vivent sous le seuil de pauvreté et accidentellement fréquemment à un logement social.

Vinciane Bayardin, Pierre-Émile Bidoux, Insee Île-de-France ; Mario Molinari, Marina Ribeiro, Apur

Les 158 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la métropole du Grand Paris (MGP) comptent 1,1 million d'habitants, soit 15 % de la population de la MGP (contre 8 % en France métropolitaine). Définis selon des critères de pauvreté (four composés), ces quartiers se caractérisent également par une proportion élevée de logements sociaux (70 %). Ils sont principalement concentrés dans le nord de la métropole parisienne. La mixité sociale constitue l'un des enjeux prioritaires de la politique de la ville. L'analyse des migrations résidentielles et des caractéristiques des individus mobiles permet d'évaluer en quoi ces flux de population favorisent cette mixité ou au contraire renforcent la ségrégation socio-spatiale dans ces quartiers.

La population est légèrement moins mobile que celle vivant hors géographique prioritaire (10,6 % du fait de l'importance du parc social. Elle est également moins mobile que celle des quartiers prioritaires à l'échelle nationale (11,8 % des habitants des QPV en France métropolitaine). Le coût élevé du logement en Île-de-France est un facteur contribuant à freiner les parcours résidentiels. Lorsqu'il déménage, les habitants des quartiers de la politique de la ville privilégient la proximité. Ils restent majoritairement dans la MGP (77 %), et la moitié s'installe à moins de 20 km de leur résidence antérieure, contre 2,6 km pour les personnes mobiles qui résident en dehors d'un quartier prioritaire. Ils sont seulement 12 % à s'installer dans le reste de l'Île-de-France et 11 % en province.

Les habitants de ces quartiers ont été plus mobiles que ceux vivant dans leur environnement proche entre 2015 et 2016. Les personnes quittant un quartier émigrent majoritairement hors d'un quartier prioritaire. L'implantation du parc social conditionne une grande partie des déménagements vers et depuis les quartiers. Les situations familiales, et en particulier la monoparentalité, jouent également un rôle important dans ces déménagements. Ces quartiers accueillent des populations fragiles économiquement et laissent partir des ménages plus aisés que ceux qui y vivent déjà. Pour autant, la pauvreté caractérise aussi les sortants. Ainsi, le jeu des migrations résidentielles, la mobilité des quartiers s'appauvrissent.

**Une moindre mobilité dans ces quartiers prioritaires de la MGP**  
Au cours de l'année 2015, un habitant sur dix résidant dans un quartier prioritaire de la métropole du Grand Paris a déménagé, ce que soit dans son quartier ou en dehors (9,7 % des résidents). Cette

**De fortes disparités de mobilité**  
Dans la MGP, les habitants des QPV déménagent dans des proportions variables selon les quartiers. Le taux de mobilité est en général plus faible dans les

**Déménager au sein de sa situation plus riche**  
Les habitants des quartiers déménagent se répartissent par : ceux qui quittent tout en restant dans leur



N° 102  
Déc 2019

### Logement social et pauvreté : deux facteurs de mobilité des quartiers politiques de la ville

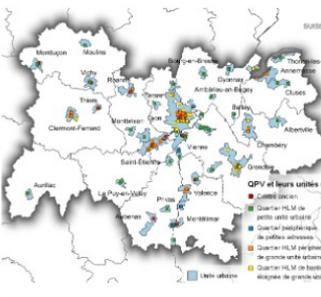
Début 2015, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 140 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les habitants de ces quartiers ont été plus mobiles que ceux vivant dans leur environnement proche entre 2015 et 2016. Les personnes quittant un quartier émigrent majoritairement hors d'un quartier prioritaire. L'implantation du parc social conditionne une grande partie des déménagements vers et depuis les quartiers. Les situations familiales, et en particulier la monoparentalité, jouent également un rôle important dans ces déménagements. Ces quartiers accueillent des populations fragiles économiquement et laissent partir des ménages plus aisés que ceux qui y vivent déjà. Pour autant, la pauvreté caractérise aussi les sortants. Ainsi, le jeu des migrations résidentielles, la mobilité des quartiers s'appauvrissent.

Jean Geymond, Aline Labrosse, Insee

Depuis la redéfinition de la géographie d'intervention de la politique de la ville en 2015, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 140 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour 1 206 situés en France à métropolitaine. Ces quartiers rassemblent environ 400 000 personnes, soit 5 % de la population régionale (figure 1). Ils concentrent, par définition, une population aux fragilités économiques prononcées. Les revenus y sont plus faibles que dans les unités urbaines dans lesquelles ces quartiers s'insèrent et que dans le reste de la France à métropolitaine. La pauvreté est plus marquée car les familles monoparentales et les jeunes y sont proportionnellement plus nombreux. Or, ces populations sont souvent plus vulnérables socialement.

L'un des enjeux majeurs de la politique de la ville est d'accroître la mixité sociale de ces quartiers afin d'en réduire la ségrégation spatiale et sociale. Dans cette optique, les mobilités résidentielles peuvent être un levier d'action important, du fait des possibles différences de profil entre les entrants et les sortants. L'analyse des mobilités résidentielles permet d'appréhender leur influence dans l'évolution du profil des quartiers.

**Une majorité de QPV dans les grandes unités urbaines**  
Répartition des QPV au sein des unités urbaines d'Auvergne-Rhône-Alpes



Champ : unités urbaines contenant au moins un QPV en Auvergne-Rhône-Alpes. Source : CCEI, Observatoire National de la Politique de la ville (ONPV)



N° 81  
Mai 2020

### Quartiers prioritaires d'Angers Loire Métropole : des parcours résidentiels possibles au sein du parc social

En 2016, les huit quartiers de la politique de la ville (QPV) d'Angers Loire Métropole (ALM) comptent 143 000 habitants, soit 43 % de la population pauvre des départements de la région. Les habitants de ces quartiers ont été plus mobiles que ceux vivant dans leur environnement proche entre 2015 et 2016. Les personnes quittant un quartier émigrent majoritairement hors d'un quartier prioritaire. L'implantation du parc social conditionne une grande partie des déménagements vers et depuis les quartiers. Les situations familiales, et en particulier la monoparentalité, jouent également un rôle important dans ces déménagements. Ces quartiers accueillent des populations fragiles économiquement et laissent partir des ménages plus aisés que ceux qui y vivent déjà. Pour autant, la pauvreté caractérise aussi les sortants. Ainsi, le jeu des migrations résidentielles, la mobilité des quartiers s'appauvrissent.

Madeleine Fontaine, Pierre Loezoux, Insee

La commune urbaine Angers Loire Métropole (ALM) compte huit quartiers prioritaires de la politique de la ville (figure 1), dont les contours ont été définis officiellement en 1<sup>er</sup> janvier 2015. Dans ces quartiers, les acteurs de solidarité et de cohésion urbaine sont renforcés. La Roseme, Molière et Belle Beille sont les trois QPV d'Angers Loire Métropole les plus peuplés : ils abritent chacun plus de 6 000 habitants. Les autres QPV – Grand Pigeon, Beaulieu, Bédier, Molière, Le Grand Bellevue (situé dans la commune de Trélazé), les Hauts de Saint Aubin et Savary – comptent chacun au moins de 3 000 habitants. Au total, 14 % de la population du pôle centre d'Angers Loire Métropole vit dans un QPV. Le pôle centre (défini par la commune d'Angers et de huit communes de la métropole : Avrillé, Beaulieu, Bouchemaine, Sainte-Osme, Saumur-Loire, Les Ponts-de-Cé, Trélazé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Écouflant). Par définition, les QPV se caractérisent par des indicateurs sociaux dégradés. Ainsi, par rapport au reste du pôle centre,



Source : Insee, Fiche sociale et fiscal (FIS)



N° 111  
Juin 2020

### Quartiers prioritaires de la Métropole européenne de Lille : Une mobilité forte et de nouveaux résidents moins pauvres

En 2015, un habitant sur quatre des quartiers prioritaires de la MEL a changé de logement. Ce taux de mobilité élevé s'explique, notamment, par deux facteurs qui sont la jeunesse de la population et la forte proportion de locataires du secteur privé. Parmi les personnes mobiles, une sur trois a changé de logement au sein du même quartier prioritaire. Ces personnes sont plus pauvres que celles qui entrent ou sortent d'un quartier prioritaire de la ville (QPV). Toutefois, on observe que la situation des personnes arrivant au sein d'un QPV s'est dégradée l'année de leur déménagement, en lien avec un changement de situation professionnelle (perte d'emploi ou passage à temps partiel par exemple) et/ou familiale (séparation, indépendance). Les personnes qui quittent leur QPV s'installent principalement dans le parc privé (locatif ou en propriété) de la MEL, ce que soit au sein d'un quartier prioritaire ou non.

Grégoire Borey, Virginie Garbain, Laurence Pen (Insee)

La géographie d'intervention prioritaire de la politique de la ville arrêtée par l'État en 2015 rassemble les territoires qui concentrent les ménages aux revenus les plus faibles. Au sein de la Métropole européenne de Lille (MEL), 26 quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont ainsi constitués (figure 1). Ils accueillent 207 000 habitants, soit un cinquième de la population de la métropole lilloise. La taille de ces quartiers varie d'environ 2 000 habitants pour une dizaine de QPV à 70 000 habitants pour le QPV intercommunal de Roubaix – Tourcoing.

**Un habitant des quartiers prioritaires sur quatre a déménagé en 2015**  
En 2015, 23 % des habitants des QPV de la MEL ont déménagé (figure 2).

Comparés à d'autres métropoles de taille proche, ces déménagements sont proportionnellement plus élevés. Seuls les habitants des QPV des métropoles de Saint-Etienne et de Rouen Normandie sont plus mobiles (environ

**Un habitant sur quatre de la MEL vit dans l'un des 26 quartiers prioritaires**  
Typologie des quartiers prioritaires de la MEL



Source : Insee



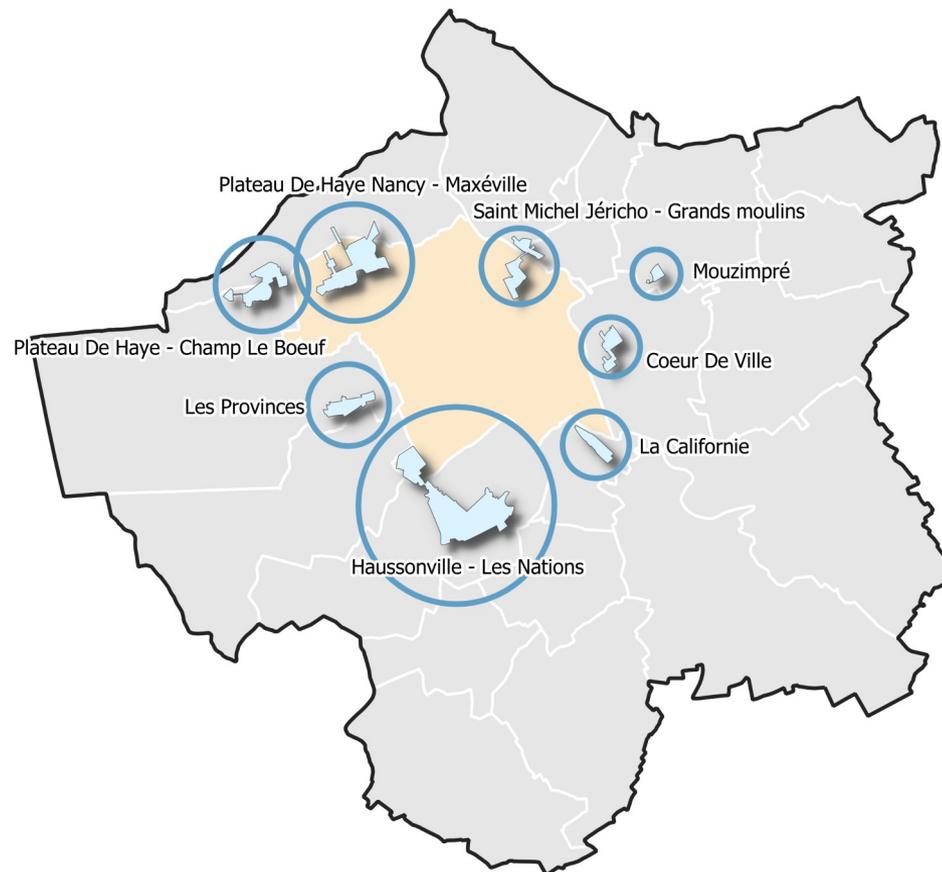


# 02 Les mobilités résidentielles dans les QPV du Grand Nancy entre 2019 et 2020

---

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7675479>

- La Métropole du Grand Nancy comporte 8 quartiers de la politique de la ville (QPV) de moins de 1 000 à près de 16 000 habitants. Au total, ils regroupent environ 34 000 personnes, soit 13,2 % de la population de la Métropole.
- La population des QPV est stable (-0,44 % en 5 ans). Entre 2013 et 2018, celle du reste de l'EPCI augmente (+1,5 %).
- La population en QPV a un niveau de vie très inférieur à celle du reste de la Métropole : -43,5 %, soit 10 400 € de moins. Le taux de pauvreté y est près de 3,5 fois supérieur.



Source : Insee, Recensement de la Population 2018

## Un partenaire : Scalen

- Scalen est l'agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine. Son territoire d'action comprend la Métropole du Grand Nancy, sans toutefois s'y limiter.
- Scalen a contacté l'Insee après avoir pris connaissance d'une étude sur la mobilité dans les QPV d'une autre agglomération pour obtenir un travail équivalent sur son territoire d'intervention, notamment sur le Grand Nancy. Après quelques échanges et réunions, il a été convenu de signer une convention.
- De nombreux points d'échanges ont eu lieu afin que le partenaire soit informé de l'avancée des travaux et puisse participer aux choix méthodologiques.
- Pour cette publication, l'Insee a rédigé le texte et Scalen un encadré. Cette étude n'a pas donné lieu à une conférence de presse.

## Concepts

- L'unité de population étudiée est la personne et non le ménage. Ainsi, le déménagement d'une famille de 10 personnes compte autant que ceux de 5 couples sans enfants.
- À l'exception de la vacance, les caractéristiques relatives aux logements sont également définies à partir de la population qui les occupent.
- Les logements sociaux sont définis comme logements des bailleurs sociaux, ce qui dépasse un peu les seuls HLM.
- La mobilité est définie comme changement de résidence principale, avec ou sans changement d'adresse.

## Limites

- L'étude des mobilité se fait à partir des Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli). Cette base agrégeant des données d'origine fiscale donne la situation des personnes sur deux années consécutives (ici, 2019 et 2020). Il est impossible de chaîner différents millésimes pour avoir une plus grande profondeur historique.
- Fidéli est une base exhaustive qui permet des analyses sur des territoires à façon, parfois très petits.
- Les mobilités sont identifiées pour les personnes dont on connaît la situation pour les deux années : on ne prend donc pas en compte les mouvements vis-a-vis de l'étranger.
- Les données étant d'origine fiscale, elles comportent peu d'éléments démographiques : âge, composition du ménage, statut d'occupation et niveau de vie. Le recensement de la population dispose d'éléments plus variés pour étudier la population des QPV mais il n'est pas adapté à l'étude des mobilités à cette échelle.

# Des seuils de diffusibilité vite atteints

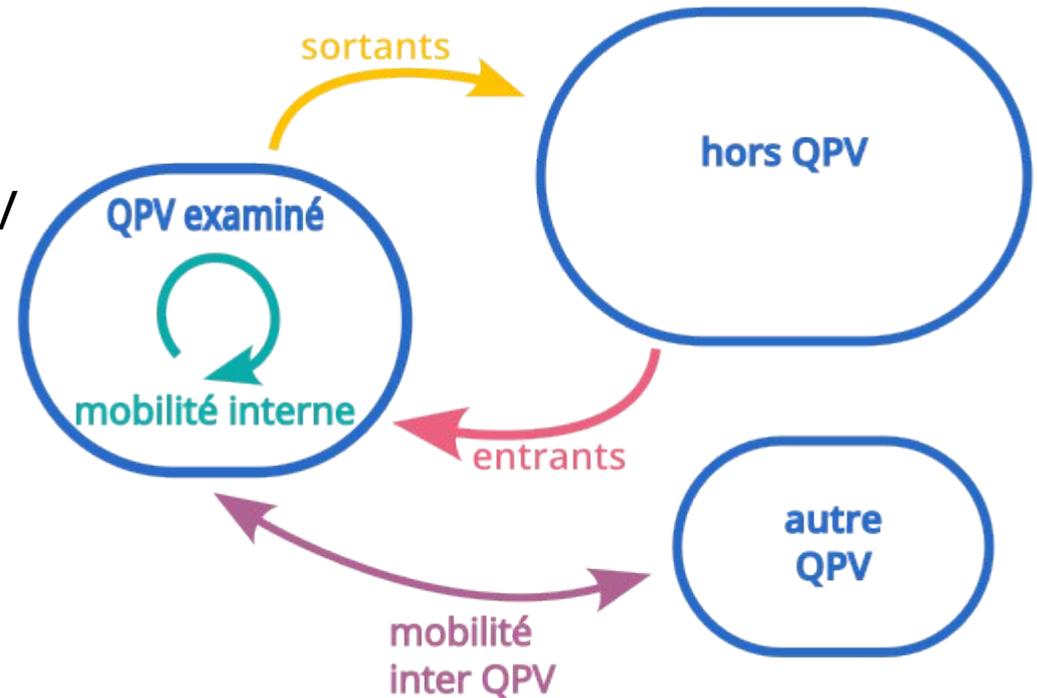
Nom du quartier	Population 2018	variables concernées par le secret statistique (pour les mobiles)
Mouzimpré	960	<i>non diffusable</i>
Quartier Les Mouettes	982	<i>non diffusable</i>
Quartier La Penotte	982	<i>non diffusable</i>
Bois Le Prêtre - Procheville	1 294	<i>non diffusable</i>
Centre Ancien	2 269	pauvreté
Niederbronn - Zola	1 003	<i>non diffusable</i>
Quartier La Croix De Metz	1 679	<i>non diffusable</i>
La Californie	1 813	<i>non diffusable</i>
Les Provinces	2 708	pauvreté, locataire/propriétaire
Plateau De Haye - Champ Le Boeuf	3 541	pauvreté, locataire/propriétaire, logement social
Plateau De Haye Nancy - Maxéville	5 509	pauvreté
Haussonville - Les Nations	15 684	pauvreté
Saint Michel Jéricho - Grands moulins	2 339	pauvreté
Coeur De Ville	1 427	<i>non diffusable</i>

Source : Insee, Recensement de la Population 2018 et Fidéli 2020

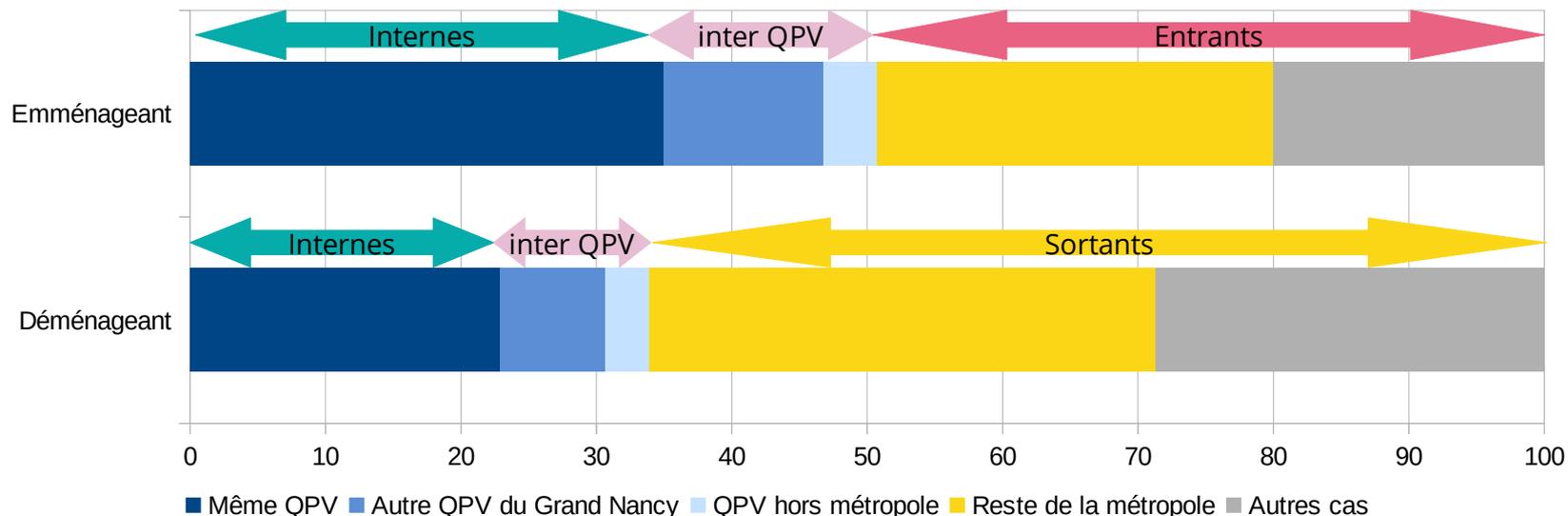
- Pour la plupart des petits quartiers, le faible volume de mobilités fait qu'il est impossible de communiquer des chiffres fiables.
- Même pour les QPV plus peuplés, les seuils de diffusibilité sont rapidement atteints en croisant les variables sur les mobiles.

Les termes « entrants » et « sortants » peuvent recouvrir différents concepts. Dans ces travaux, on retient 4 types de mobilité :

- **Entrants** : population habitant en QPV en 2020 qui habitaient hors QPV en 2019.
- **Sortants** : l'inverse.
- **Mobiles internes** : population ayant changé de logement tout en restant dans le même QPV.
- **Mobiles inter-QPV** : population qui a déménagé d'un QPV vers un autre QPV.



# Les personnes déménageant des QPV vont moins loin

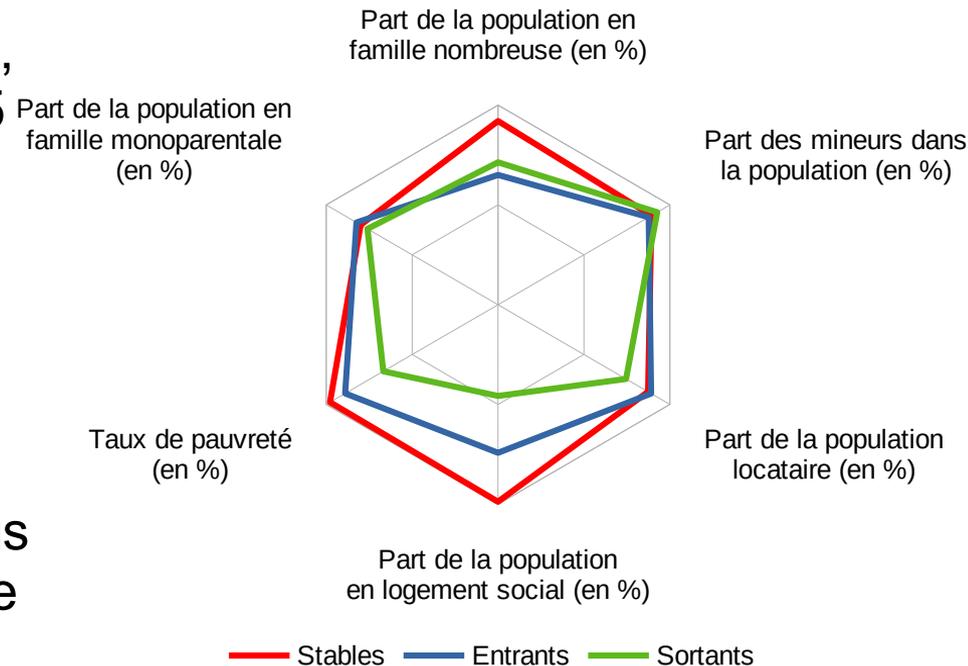


Source : Insee, Fidéli 2020

- La moitié des personnes occupant un nouveau logement en QPV habitait déjà dans un quartier prioritaire. 24 % de ces « nouveaux » habitait hors de la métropole du Grand Nancy en 2018.
- Parmi les personnes qui ont quitté leur logement en QPV, un tiers vit toujours en QPV. Environ 68 % restent dans l'EPCI.
- Les habitants des QPV déménagent moins loin : distance médiane de 3,5 km contre 5,3 pour le reste de la Métropole.

# Une population en QPV plus fragile

- Les sortants sont moins fragiles que la population en QPV : moins souvent en famille nombreuse et/ou monoparentale, taux de pauvreté inférieur de près de 15 points, plus souvent propriétaire...
- La faible part de sortants en logement social s'explique par la présence plus réduite de ce type de logements hors des QPV.
- Les entrants sont dans une situation plus proche des stables. Près d'un sur quatre est en famille monoparentale.
- Les personnes en famille nombreuse sont moins mobiles.

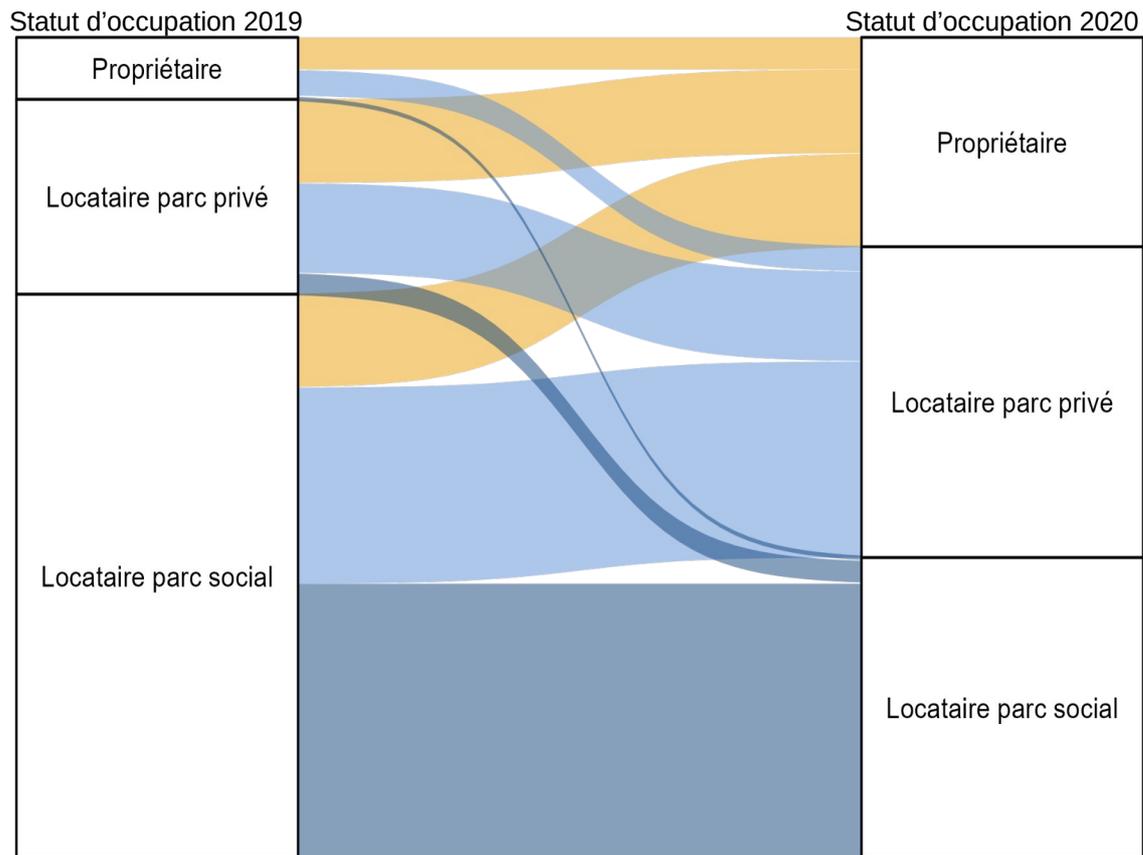


Source : Insee, Fidéli 2020

# Plus de 3 fois plus de propriétaires après la sortie

## Trajectoires résidentielles des sortants des QPV

de la métropole du Grand Nancy



Un quart des sortants sont propriétaires de leur nouveau logement (25,5 % contre 22,3 % dans l'ensemble des QPV régionaux).

Plus des deux tiers des sortants habitaient dans le parc social contre plus d'un tiers après le déménagement.

Les habitants du reste de la Métropole habitent beaucoup moins souvent en logement social (14,9 %), et sont plus de deux fois plus souvent propriétaires de leur logement (53,0 %).

# 03 Les mobilités résidentielles sur longue période : approche nationale

## UNE ÉTUDE NATIONALE SUR « LONGUE PÉRIODE »

- Déménagements observés entre les années 2011 et 2020
  - Déménagement = changement de localisation de la résidence principale entre deux années, selon les informations fiscales
- 1<sup>ère</sup> étude nationale avec cette profondeur temporelle
  - Possible grâce à l'Échantillon démographique permanent (EDP)

## ANGLE DE LA PUBLICATION

- Comparer la mobilité résidentielle en quartier prioritaire et dans l'environnement urbain
  - Analyser les effets « nasse » et/ou « sas » des quartiers prioritaires
- 

## L'EDP : UNE SOURCE RICHE...

- Depuis 1968
- Un panel sociodémographique pour suivre les trajectoires individuelles
- Comprend 4 % de la population française
- Rassemble des données issues de sources variées
  - État-civil, recensement de la population, données fiscales...

## ...MAIS IMPARFAITE ET COMPLEXE

- Des données parfois incomplètes
  - Ex : absence d'informations fiscales certaines années
- Nécessite une familiarité avec les sources mobilisées
- Effectifs trop limités pour des études fines / locales sur les QPV



## LES HABITANTS DES QPV SONT PLUS MOBILES ENTRE 2011 ET 2020

- Population étudiée = individus âgés de 18 ans ou plus en 2011, vivant en France hors Mayotte
- Résultat « inversé » chez les plus jeunes et les locataires du privé
- Un résultat d'ensemble à contextualiser, car...
  - ...Les caractéristiques socio-démographiques des populations comparées sont très différentes
  - ....Les déménagements des habitants des quartiers prioritaires se font plus souvent à proximité
  - ...La mobilité résidentielle peut évoluer au fil des années, en lien notamment avec les tensions sur le marché du logement

### ► 1. Part d'habitants ayant déménagé au moins une fois entre 2011 et 2020, selon leurs caractéristiques de 2011

en %

Caractéristiques en 2011	Quartier prioritaire en 2011	Environnement urbain en 2011
<b>Ensemble</b>	<b>53</b>	<b>47</b>
<b>Âge</b>		
18-29 ans	80	86
30-44 ans	61	58
45-59 ans	39	32
60 ans ou plus	26	19
<b>Statut d'occupation du logement</b>		
Propriétaire	39	33
Locataire du parc social	52	51
Locataire du parc privé	65	73

## LA POPULATION ÉTUDIÉE

- Personnes ayant résidé un an au moins dans un quartier prioritaire entre 2011 et 2020
  - Âgées de 18 ans ou plus en 2011, vivant en France hors Mayotte

## UNE MÉTHODE QUI TIEN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES

- Chaque personne est définie par une unique séquence : une suite de 10 statuts résidentiels annuels (de 2011 à 2020)
  - Environ 230 000 personnes / séquences étudiées
- Quatre statuts annuels possibles
  - 1. Habiter en dehors d'un quartier prioritaire
  - 2. Habiter en quartier prioritaire pour la première fois de la période ou sans avoir déménagé
  - 3. Habiter en quartier prioritaire mais dans un logement différent que précédemment
  - 4. Habiter en quartier prioritaire mais dans un quartier différent que précédemment

### - Exemple de séquence d'une personne « sortante »

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Statut 2	Statut 2	Statut 2	Statut 2	Statut 1					

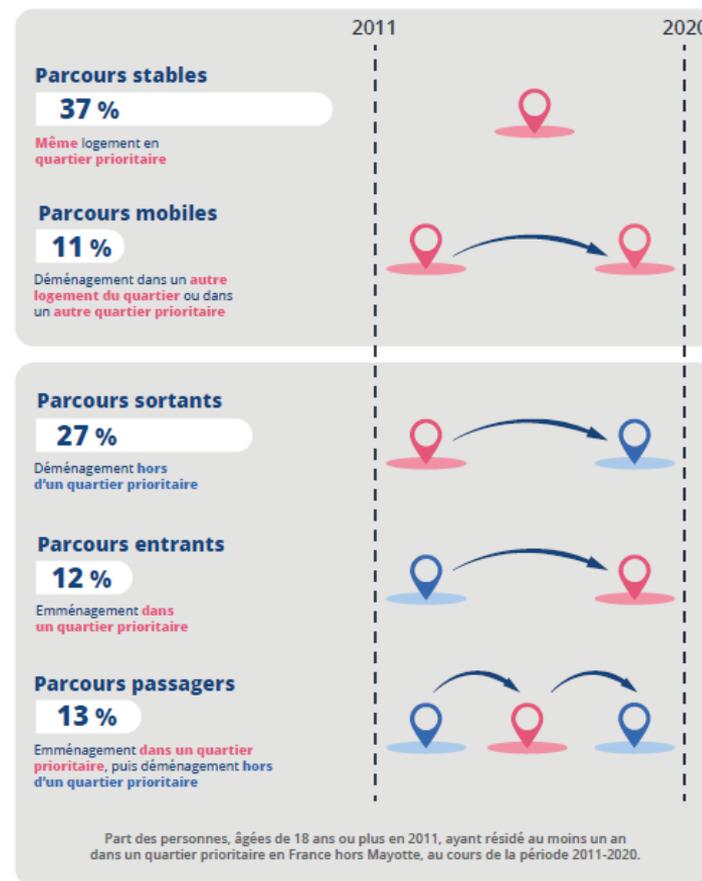
- Les personnes ayant des séquences similaires ou ressemblantes sont regroupées : chaque groupe est nommé « parcours résidentiel »



## LES CINQ PARCOURS RÉSIDENTIELS

- Près de la moitié des personnes sont restées en quartier prioritaire tout au long de la période
  - Parcours stables et mobiles
- Les trois autres parcours contribuent à renouveler la population des quartiers prioritaires (entrées, sorties...)
  - Parcours sortants, entrants, passagers
- Plus de fois plus de sortants, par rapport aux entrants
- Les « passagers » en quartier prioritaire y restent en moyenne deux ans et demi
  - Parcours identifiable uniquement via une analyse sur longue période

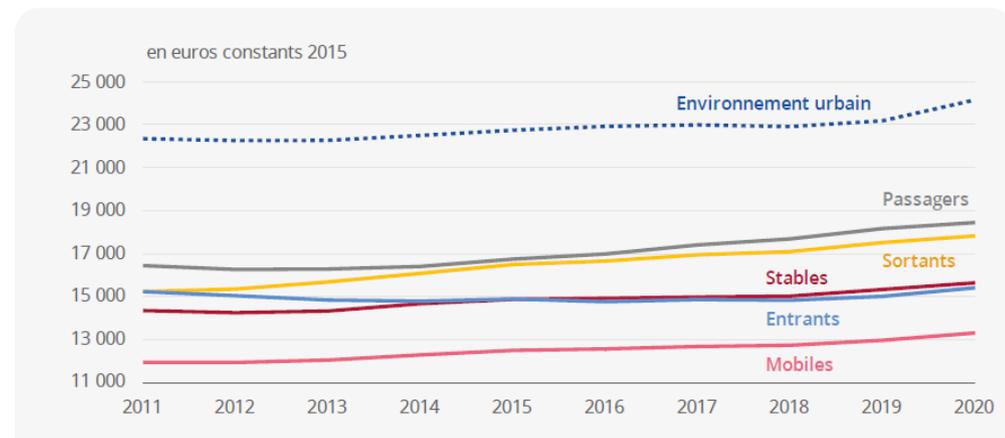
### ► 2. Parcours résidentiels des habitants résidant au moins un an en quartier prioritaire entre 2011 et 2020



## LE NIVEAU DE VIE SELON LES PARCOURS RÉSIDENTIELS

- Niveau de vie = revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation
- Particulièrement faible pour les mobiles, plus élevé pour les passagers et les sortants
- Le niveau de vie des sortants progresse tout au long de la période
  - Pas de hausse particulière au moment du déménagement
- D'autres caractéristiques sont analysées dans la publication
  - Statut d'occupation du logement, composition familiale...

### ► 4. Évolution du niveau de vie médian des personnes selon leur parcours résidentiel, entre 2011 et 2020



# Merci pour votre attention !

## Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Insee Première « La moitié des personnes ayant habité en quartier prioritaire entre 2011 et 2020 y restent tout au long de la période » (mai 2024)

Kilian Bloch | [kilian.bloch@insee.fr](mailto:kilian.bloch@insee.fr)

Mathilde Gerardin | [mathilde.gerardin@insee.fr](mailto:mathilde.gerardin@insee.fr)

*Direction Générale - Département de l'action régionale*

Insee Analyses Grand Est « Parmi les personnes qui quittent les quartiers prioritaires du Grand Nancy, une sur cinq devient propriétaire » (septembre 2023)

Vincent Monchatre | [vincent.monchatre@insee.fr](mailto:vincent.monchatre@insee.fr)

*Direction Régionale du Grand Est – Service études et diffusion*